



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL – 15 janvier 2025

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice | 10 |
| Présents | 7 |
| Votants | 9 |

| Date d'envoi et d'affichage de la convocation |
|--|
| 08/01/2025 |

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze janvier à 20 h 00, le conseil municipal de la commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Didier SACKSTEDER, Maire

Présents : **Didier SACKSTEDER, Maire**

Edith PETEY, Adjointe au Maire

Dominique CHESNEL, Damien FEGELE, Candy KUPCZAK,

Valérie PREVOT et Hervé WIAND, conseillers municipaux

Excusé (e) (s): Philippe CUSENIER avec procuration à Didier SACKSTEDER, Isabelle BRUHL-BASTIEN avec procuration à Valérie PREVOT

Absent(e) (s): Pierre-Alain SOYER

ORDRE DU JOUR

- Point n° 1** Adoption du compte-rendu de la séance
- Point n° 2** Désignation d'un secrétaire de séance,
- Point n° 3** FINANCES – Demande de subventions au titre de la DETR 2025 et du Fonds Vert 2025
- Point n° 4** GBCA – Adhésion au groupement de commandes prestation topographique
- Point n° 5** URBANISME – Rapport triennal de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers
- Point n° 6** MAYOTTE – Aide financière pour Mayotte
- Point n° 7** DENEIGEMENT – Tarifs du déneigement 2024-2025

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00
Candy KUPCZAK est désignée à l'unanimité des membres présents, secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal l'adoption du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents

FINANCES

Demande de subventions au titre de la DETR 2025 et Fonds Vert 2025

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les démarches pour lancer l'opération de rénovation de l'ancienne cure pour devenir la mairie accessible avec rénovation thermique de l'ensemble du bâtiment sont lancées.

Afin d'optimiser le financement de cette opération, Monsieur le Maire a rencontré les services de la Préfecture qui lui ont conseillé de déposer un dossier au titre de la DETR 2025 et un dossier au titre du Fonds Vert 2025.

La municipalité a travaillé avec le service d'aide à maîtrise d'ouvrage de GBCA, avec M. François BINOUX-REMY, ce qui a permis de dégager un programme des travaux. Le coût de l'opération est estimé à 244 173.75 € HT.

Ainsi, il est proposé le plan de financement suivant :

| Dépenses | | Recettes | | |
|--------------------------------------|---------------------|---------------|---------------------|--------------|
| Travaux | 195 339 € | DETR | 97 669.50 € | 40 % |
| Honoraires/frais techniques et aléas | 48 834.75 € | Fonds Vert | 97 669.50 € | 40 % |
| | | Fonds propres | 48 834.75 € | 20 % |
| TOTAL | 244 173.75 € | TOTAL | 244 173.75 € | 100 % |

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (9 voix pour)

- **DE SOLLICITER** une subvention auprès de l'Etat la DETR 2025
- **DE SOLLICITER** une subvention auprès de l'Etat pour le Fonds Vert
- **DE PREVOIR** les crédits au BP 2025
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

GBCA

Adhésion au groupement de commandes prestation topographique

GBCA propose d'adhérer à un groupement de commandes pour des prestations topographiques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (9 voix pour)

- **D'ADHERER** au groupement de commandes pour la prestation de topographie

URBANISME

Rapport triennal de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

Monsieur le Maire explique que la commune doit désormais produire un rapport tous les trois ans pour suivre la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Il est annexé au rapport présenté

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (9 voix pour)

- **DE VALIDER** le rapport triennal de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

MAYOTTE

Aide financière pour Mayotte

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que l'AMF lance un appel à la solidarité nationale avec Mayotte et met en place un dispositif de soutien avec la Protection civile.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (9 voix pour)

- **D'ACCORDER** une aide financière à Mayotte à hauteur de 200 €

DENEIGEMENT**Tarifs de déneigement pour 2024-2025**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition tarifaire de la scierie PETEY pour le déneigement des voies communales durant l'hiver 2024-2025.

Le coût proposé est de 90 € HT le passage pour les rues de la commune et de 62 € HT le passage pour la route desservant le château d'eau.

En cas de grosses congères, la route qui dessert le château d'eau sera fermée temporairement et le déneigement sera adapté à la situation météorologique afin de dégager la route. Le coût sera donc de 136 € HT l'heure dans ce cas de figure (pas de facturation du passage en plus)

Edith PETEY, en tant que membre de la société PETEY, ne prend pas part à la délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (8 voix pour)

- **D'ACCEPTER** la proposition de la scierie PETEY pour le déneigement 2024-2025
- **DE VALIDER** les tarifs du cimetière, applicables à compter du 1^{er} janvier 2025.

QUESTIONS DIVERSES

| | |
|--|---------------------------|
| | Pas de questions diverses |
|--|---------------------------|

La séance est levée à 20h50

| | |
|---|---|
| SACKSTEDER Didier Maire | Edith PETEY Première Adjointe au Maire |
| Philippe CUSENIER Deuxième Adjoint au Maire <i>Absent ayant donné procuration à Didier SACKSTEDER</i> | Isabelle BRUHL-BASTIEN Conseillère Municipale <i>Absente ayant donné procuration à Valérie PREVOT</i> |
| Dominique CHESNEL Conseillère Municipale | Damien FEGELE Conseiller Municipal |
| Candy KUPCZAK Conseillère Municipale | Valérie PREVOT Conseillère Municipale |
| Pierre-Alain SOYER Conseiller Municipal <i>Absent</i> | Hervé WIAND Conseiller Municipal |